

# Compte rendu du CSE Réseau des 19 et 20 juin



Toutes les images de ce compte rendu ont été générées par IA.

Face à l'inconnue politique qui règne avec les élections législatives anticipées, chaque organisation syndicale s'est alarmée auprès de la direction de l'incertitude qui règne quant à notre avenir en tant que média public et indépendant. La fusion n'étant plus à l'ordre du jour avec la dissolution, voilà que le spectre d'une privatisation pourrait se dessiner.

[Lire ici le liminaire des élus SNJ du réseau France 3.](#)

La direction n'a pas souhaité répondre spontanément aux déclarations des syndicats qui traduisent une réelle inquiétude en raison de l'actualité politique. Interpellée, Isabelle Staes, directrice du réseau, s'est bornée à afficher une neutralité prudente en rappelant "*notre mission de service public et le respect de la pluralité de l'information*" sans faire plus de commentaires.

Un CSE qui a abordé au pas de charge une nouvelle charte numérique qui pose question, un déménagement contrarié à Bordeaux, mais aussi la grille de rentrée des éditions ICI et, bien sûr, la couverture des législatives sans moyens spécifiques.

Cette direction voudrait abattre le réseau qu'elle ne s'y prendrait pas autrement.



## AU SOMMAIRE

- [Le prix des urnes](#)
- [Rentrée « déclassée »](#)
- [Restez neutre, c'est un ordre !](#)
- [Vos données ne sont plus protégées...](#)
- [Au travail, la santé n'est pas une option](#)
- [Bosse d'ETP en matière d'emploi](#)
- [Nouvelles Techno's : Vers de nouveaux usages ?](#)
- [Déménagement contrarié à Bordeaux](#)
- [En bref...](#)

## Le prix des urnes

Les dates des élections législatives à peine connues, tout le monde s'est mis en ordre de marche : la direction des régions, les chefs de service, mais aussi les salariés, notamment les journalistes.

La couverture de ces deux rendez-vous électoraux si importants a donc été montée à la hâte : débats, sujets de présentation des circonscriptions dès la clôture des dépôts de liste, organisation des soirées électorales en prime, sur le petit écran comme pour les sites internet.

Premier constat : la rédaction nationale, et spécialement le service politique, n'a pas été sollicité pour intervenir entre les différentes phases de résultats et d'analyses dans les régions. Une première ! À la place, c'est France 3 Toutes Régions qui deskera des réactions recueillies en plateau sur France 2 dans les QG des partis.

Domage de se passer du travail de suivi tout au long de l'année de l'actualité politique nationale. Et sur le numérique, le choix a été fait de donner la parole "aux citoyens, à la France silencieuse". Des micros-trottoirs récupérés des équipes sur le terrain sans mise en perspective ?

"Si, si", répond Jacques Paté, directeur du numérique. "Ces paroles seront éclairées par des analyses de politologues, une étude sur les résultats des élections européennes." Cela risque néanmoins de se transformer, faute de temps, en caisse de résonance des frustrations de beaucoup d'électeurs.

Quant au financement de cette couverture électorale ?



Réponse très simple : aucune ! La directrice du réseau explique que "c'est effectivement sur le budget des régions que pèsera le coût. Nous ferons le point budgétaire à la rentrée !" Le directeur financier avait serré la ceinture d'un réseau dans le rouge depuis mars dernier avec un plan de retour à l'équilibre fixé d'ici à la fin de l'année.

La note financière dès la rentrée de septembre s'annonce donc très salée pour un réseau déjà bien essoré.

Ces élections, que l'on nous présente comme une nouvelle opportunité de faire notre travail de service public de proximité, entraîneront inévitablement la multiplication des JT communs, des non-diffusions de locales, des non-remplacements d'absences, voire de postes vacants gelés.

## Rentrée “déclassée”

Des JT soir plus courts (32 minutes), moins de dossiers faits par la rédaction nationale et surtout, chacun fait ce qu’il veut au nom de l’autonomie éditoriale prônée par Erik Berg, directeur de l’info régionale.

C’est le grand mantra de la rentrée de septembre pour les éditions ICI. Une nouvelle formule dans laquelle les journalistes sont priés de fabriquer encore plus de dossiers communs sur “le patrimoine, les sentiers...” Dans certaines antennes sous-dotées, ces rubriques seront bientôt les seules possibilités de dossiers longs, faute de moyens.

Dès le 9 septembre, chaque antenne reprend en charge sa partie nationale et internationale : des desks et des hubs de FTR et des sujets “diffusés par Télématin” fabriqués en réalité pour une grande partie par des journalistes-monteurs et des monteurs de France Info.

C’est donc là le cheval de Troie qui veut imposer les mêmes règles de fonctionnement de polyvalence en cours uniquement à France Info !

Une généralisation à laquelle s’est toujours opposé le SNJ.

Autre sujet de fâcherie : pour “soulager le travail des scriptes”, la diffusion automatique des synthés entrés dans Open Média. “Cela ne vise pas à remplacer les scriptes en régie”, explique Michael Friederich, directeur technique du réseau. Pour combien de temps ?



Bref, ce projet d’organisation pour la rentrée est loin, très loin de ce que demandaient les salariés, mobilisés l’hiver dernier. Le protocole de sortie de grève, déjà très minimaliste (que le SNJ n’avait pas signé) n’est même pas respecté et aura des conséquences désastreuses sur la charge de travail.

## Restez neutre, c'est un ordre !

Un nouvel article qui s'invite au pire moment dans notre règlement intérieur que la direction veut "rafraîchir" en y ajoutant un "principe de neutralité". Une sorte de devoir de réserve majoritairement... réservé, aux fonctionnaires, serviteurs de l'État ! On y découvre, pour tous ceux qui sont à l'antenne ou représentent l'entreprise et sont en contact avec le public, l'interdiction de manifester des convictions religieuses, politiques ou philosophiques dans la tenue, le comportement ou les propos.

Une restriction de libertés individuelles qui ne peut être mise en place que si le but recherché le justifie. Si la direction concède qu'elle cherchait à régler "2 ou 3 cas problématiques" auxquels elle avait été confrontée, elle entraîne dans cette obligation de neutralité les salariés dont le rôle est au contraire de contribuer à la manifestation du débat, voire d'y participer !

Après les alertes (encore autorisées) des élus qui se demandaient, par exemple, si manifester contre la privatisation de l'audiovisuel public pourrait devenir sanctionnable et ce que deviendrait l'utilisation de ce principe de neutralité aux mains de dirigeants peu portés sur la pluralité de l'information, la direction a pris des notes pour présenter un projet amendé à la rentrée ! Ouf...



## Vos données ne sont plus protégées...

Au détour de la présentation d'une Charte réglementant l'utilisation de la téléphonie mobile et plus généralement des outils de communication fournis par l'entreprise, il est apparu, sous l'article 3.3 au titre rassurant du "Droit à la vie privée et au secret des correspondances de l'utilisateur", un principe moins rassurant : *"En cas de nécessité de service (...), l'entreprise peut accéder à l'ensemble des données, fichiers et messages électroniques d'un utilisateur."*

Autrement dit, et sans même vous prévenir, vos échanges professionnels peuvent être lus et appréciés par l'entreprise *"avec l'encadrement RH prévu"*. Une règle qui a glacé vos élus et plus particulièrement les journalistes dont la protection des sources se dissout dans une aléatoire *"nécessité de service"*.

Vos représentants ont appris à cette occasion à la direction le renforcement à l'échelle européenne de leur protection contre l'ingérence et l'espionnage de leurs données. La direction, qui semblait n'avoir envisagé de l'utiliser que pour des éventuels "bugs" techniques, semble avoir pris la mesure des remarques et doit réécrire cet article qui, entre des mains mal intentionnées, pouvait avoir de graves conséquences.



En attendant, retenons que mentionner "privé" dans l'objet d'un échange ou d'un mail, est censé le soustraire aux regards et à l'utilisation éventuelle de la direction...

## Au travail, la santé n'est pas une option

La DSQVT a présenté en CSE un nouveau dispositif pour aider les APS chargés de la prévention et de la sécurité dans les antennes à mieux appréhender les DUERP à travers un nouvel outil en mode “bibliothèque de données” sur les risques professionnels.

La dernière CSSCT a été présidée par Raphaële Bourgier, nouveau directeur de la prévention des risques dans le réseau, qui se dit ouvert au dialogue et aux suivis sur sites en matière de santé et sécurité au travail.

Par ailleurs, une demande de formation commune élus-managers semblent faire son chemin.

Les rapports des médecins du travail du réseau souffrent d'un manque cruel d'observations en raison de leur agenda souvent bien rempli ou de leur absence en IRP, car certains n'y sont jamais invités.

En cas d'accident du travail, les assurances de FTV ne prennent pas toujours en compte tous les restes à charge. La CSSCT encourage donc les salariés, victimes d'un accident, de contacter leur assurance privée.



Les situations locales n'ont pas toutes été abordées faute de temps, mais les plans d'actions quand ils sont appliqués le sont parfois à reculons, comme à Antibes qui fera l'objet d'une CSSCT extraordinaire le 2 juillet prochain.

## Bosse d'ETP en matière d'emploi

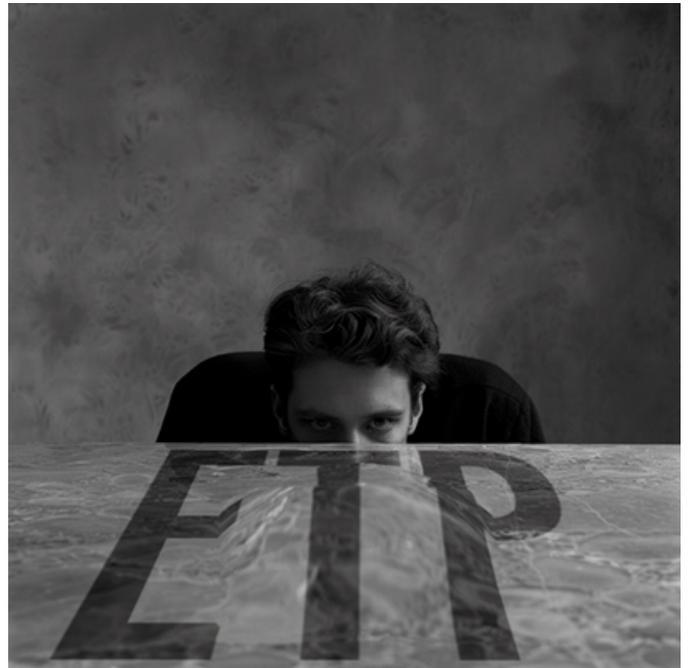
La commission a noté une augmentation importante des ETP financiers. Le réseau a gonflé de 107,4 équivalents temps plein.

Un chiffre impressionnant qui s'explique par un effet report des recrutements d'une année sur l'autre, un accroissement de l'absentéisme mais aussi par les remplacements de CDI en formation "open média".

Le recours aux salariés non permanents a littéralement explosé. L'emploi PTA est en croissance ainsi que chez les journalistes permanents comme non permanents. Les heures supplémentaires sont également en augmentation avec 4 000 heures de plus que l'an passé en comparant le premier trimestre 2023 à celui de 2024.

La répartition par antennes des ETP est toujours refusée aux élus qui la réclament en vain auprès d'une direction sourde.

Une explosion qui répondrait à la trajectoire budgétaire, selon la direction, mais qui contredit le plan d'économies drastiques prôné par le directeur financier auprès de toutes les directions régionales.



Isabelle Staes veut rester optimiste pour retrouver un équilibre à la fin de l'année, mais l'exercice avec le suivi des législatives s'annonce pour le moins périlleux.

## Nouvelles Techno's : vers de nouveaux usages ?

Un renouvellement au fil de l'eau des UTS et UTN est en cours, les anciens modèles d'iPhone sont remplacés progressivement par des iPhones 15 pro max de bien meilleure qualité. Les anciens iPhones, notamment les 11 pro max, pourraient être réaffectés au nouveau réseau d'ordre en itinérance. Les dénominations "maison" d'UTS, UTN, MOJO, voulus par la direction pour permettre une utilisation non encadrée par l'accord UTS, sont une mascarade, car ils définissent un seul et même appareil. Vos élus ont demandé une clarification et que l'accord UTS s'applique à l'ensemble de ces unités de tournage.

### Les alpha 7 :

Les investissements continuent, tous les utilisateurs sont satisfaits de ce nouveau matériel qui s'ajoute à la panoplie des outils disponibles. Une demande est faite pour compléter ces achats d'objectifs variés correspondants à nos besoins. Un appel d'offre est en cours à ce sujet.

### Sonar :

« Sonar », c'était cet écran de type minitel (les anciens comprendrons) qui était en régie. Malgré un graphisme d'un autre âge, cet outil était très utile en régie, puisqu'il donnait le conducteur général de l'antenne avec une réactualisation en temps réel. Sa disparition s'est faite par surprise et son remplacement par un système baptisé « Sherlock » est en place.



Ce nouvel outil qui a certes des atouts non négligeables ne possède pas deux fonctions indispensables de son prédécesseur : l'actualisation de la page en cours automatiquement et les alertes en cas de changements. La direction nous dit travailler pour pallier ces problèmes. En attendant, vous êtes priés de faire avec.

### Haivision (ex aviwest) :

Le remplacement des boîtiers de transmission vidéo 4G en 5G est en cours.

La direction nous indique qu'à l'instar des anciens équipements, les nouveaux sont dans les normes européennes qui régulent la puissance de ce type de transmission.

Il a été néanmoins rappelé par la direction que l'utilisation de ces équipements ne doit pas être faite n'importe comment et que, dans les packs, il y a des consignes de sécurité qui les accompagnent.

Vos élus ont souligné qu'il pouvait s'agir d'injonctions contradictoires quand il est demandé un direct en travelling à un JRI et qu'il n'y a pas d'autre solution que de porter sur soi le matériel (un direct dans une foule, par exemple). D'après la direction, il n'y a pas d'obligation de procéder ainsi.

#### **Régies automatisées :**

Nous assistons à un retour par la fenêtre de l'overdrive. Après l'expérimentation avortée à Rouen en 2019, puis la mise en place du site de qualification de Strasbourg, suivi d'un avis négatif émis par le COPIL sur son utilisation pour fabriquer des JT, l'overdrive sera quand même bientôt chez vous.

D'après le directeur technique du réseau, des fonctions automatisées sont en cours de finalisation avec l'aide du fabricant, selon les phases suivantes :

- la phase 1 : le pilotage des serveurs vidéo et des synthés ;
- la phase 2 : les infos décors ;
- la phase 3 : les caméras ;
- la phase 4 : les lumières.

Par la suite, les régies COSMA qui intégreront nativement des automatismes vont faire leur apparition. Pour le moment, l'écriture du cahier des charges a pris quelques semaines de retard, mais il ne va pas tarder à démarrer, nous dit-on. Des personnels concernés seront associés, nous avons souligné l'importance de le faire le plus tôt possible dans les choix de matériels.

## Déménagement contrarié à Bordeaux

Le futur site de France 3 Aquitaine a du plomb dans l'aile !

L'appel d'offres du vendeur Groupama sur laquelle s'était positionnée FTV avec un géant de l'immobilier a été retiré : le montant proposé par les postulants ne dépassait pas les 30 millions d'euros, alors que le propriétaire en attendait 40 !

Le retrait de cette cession d'immeubles par Groupama rebat dorénavant toutes les cartes. Il serait souhaitable de rénover l'existant en centre-ville là où est déjà installé France 3 Nouvelle Aquitaine, et surtout de consulter préalablement les salariés qui découvrent ces informations par voie de presse quand ils ne sont pas mis devant le fait accompli, comme ce fut le cas à Antibes pour le déménagement prévu de France 3 Côte d'Azur à Nice.

Une info donnée aux élus de ce CSE avant la direction régionale ! Aucune ouverture cependant vers une réévaluation de travaux sur le site actuel. Le "dogme IMG" continue de s'appliquer sans remise en question.



## En bref...

Le Tour de France cycliste féminin partira pour la première fois de l'étranger depuis Rotterdam. Et pour la première fois aussi, certaines étapes seront dotées de plusieurs caméras au lieu d'une sur la ligne d'arrivée. L'égalité avance !

Attention cependant aux grands dépassements d'heures de travail pour les salariés de la Fabrique qui vont couvrir le Tour féminin trois semaines après le Tour masculin.



**Félicitations à nos deux nouveaux représentants de proximité en  
Auvergne :**

Delphine Cros (Titulaire) et Maxime Van Oudendycke (Suppléant)

**Prochain CSE :  
les 29 & 30 août à Strasbourg**

**Vos élus et représentant SNJ :**  
Magali Roubaud-Soutrelle, Myriam Figureau, Jean-Manuel Bertrand  
et Hervé Colosio